



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE METZ

Mardi 7 novembre 2017

La Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Metz s'est réunie à la Médiathèque Verlaine, le mardi 7 novembre 2017 à 14h30, sous la présidence de Madame MIGAUD, Adjointe au Maire de Metz.

Collège des élus :

Présents : Mme Agnès MIGAUD - Adjointe au Maire
M. Guy CAMBIANICA - Adjoint au Maire

Excusée : Mme Catherine MERGEN-MOREL - Conseillère Déléguée

Absents : Mme Caroline AUDOUY - Conseillère Municipale
M. Thierry GOURLOT - Conseiller Municipal
M. Jean-Louis LECOQ - Adjoint au Maire

Collège des représentants d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées

Présents : Mme Michèle HENRY - Association les auxiliaires des aveugles
Mme Marie-José WERGUET - Association des sourds de Metz et de la Moselle
M. Alain DELIME - Association "Challenge Handicap et Technologie"
M. Jean-Louis LEOPOLD - Association des Paralysés de France

Excusés : Mme Paulette HUBERT - UNAFAM
Mme Marie-Thérèse JELOCHA - UNAFAM
M. Jean-Martin BERNET - Association les auxiliaires des aveugles

Collège des représentants d'associations ou d'organismes représentant des personnes âgées

Excusée : Mme Marie-Agnès HOST - Conseil des seniors de la Ville de Metz
Absent : M. Guy DUVINAGE - Conseil des seniors de la Ville de Metz

Collège des représentants des acteurs économiques

Présents : Mme Bérangère SABATHE représentant Madame Sabine BERGEROT-BROUSSE
Agence Inspire Metz - Office de tourisme de Metz
M. Christian DENYS - Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle

Collège des représentants d'autres usagers de la Ville

Absent : M. Hervé RIBON - Association Metz à vélo

Collège des représentants de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole

Présente : Mme Marilyne WEBERT - Présidente de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole

Participaient également à cette réunion

Mme Pascale VALENTIN-BEMMERT - Directrice des Bibliothèques Médiathèques - Ville de Metz
Mme Bernadette BILLA - Chargée de mission - Service des Bibliothèques Médiathèques Ville de Metz
Mme Anne DELL'ESSA - Responsable de la Médiathèque Jean Macé - Ville de Metz
Mme Christelle ENAUX-BOHL - Chef de la Mission Ville pour tous - Ville de Metz
Mme Virginie ZEWE - Chargée de mission seniors et handicap - Ville de Metz
M. Stéphane ANCIEN - Chargé de mission accessibilité - Ville de Metz

Madame MIGAUD ouvre la séance en remerciant le service des Bibliothèques Médiathèques pour leur accueil ainsi que les personnes qui participent à cette réunion et invite les participants à se présenter.

Les points suivants de l'ordre du jour sont abordés :

Point 1 : Ad'AP Ville de Metz

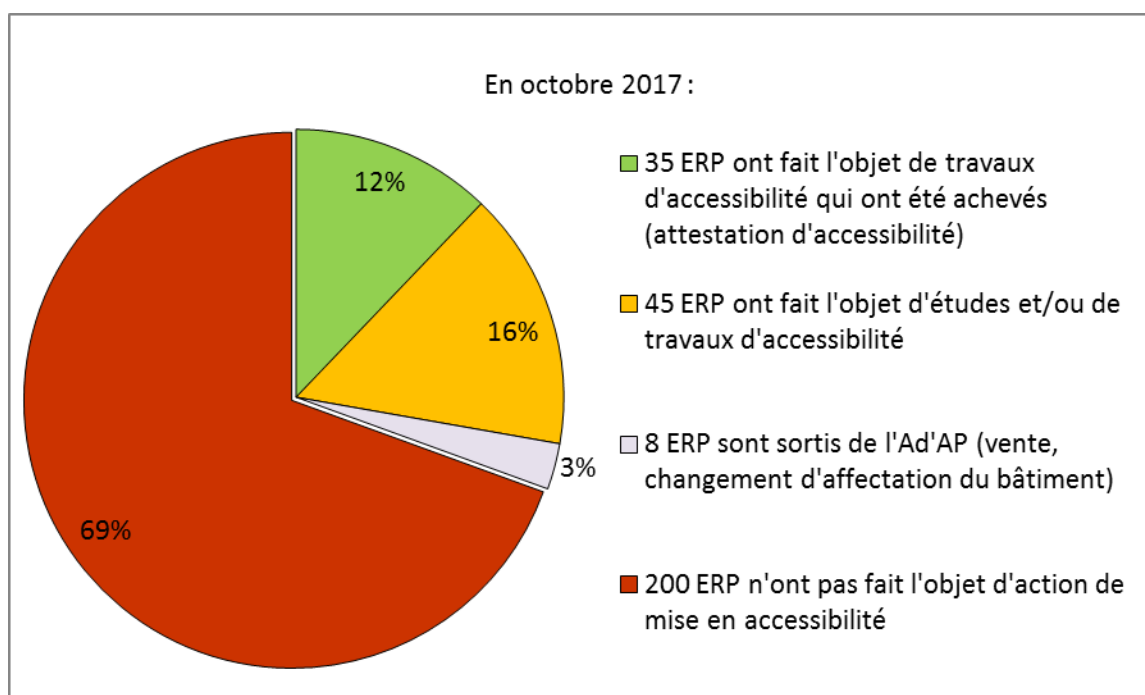
L'Ad'AP de la Ville de Metz a été accordé par la Préfecture le 18 novembre 2016.

Il concerne 288 établissements recevant du public (ERP) et 114 installations ouvertes au public (IOP) à rendre accessibles dans les 9 ans à compter du 18 novembre 2016.

Le montant total des travaux a été estimé à 14 293 590 €.

En 2017, la Ville a engagé 1 015 271 € de travaux d'accessibilité.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'accessibilité des 288 ERP concernés par l'Ad'AP.



Un point de situation à 1 an sera transmis au Préfet en janvier 2018.

La Mission Ville pour tous présente les travaux réalisés et projetés à l'Hôtel de ville :

En 2016

- Installation d'une banque d'accueil accessible aux agents et au public avec notamment : espace de manœuvre PMR, mobilier à hauteur, boucle magnétique et côté agent une rampe d'accès PMR pour accéder à l'intérieur de la banque d'accueil,
- Création d'un espace multiservices avec 4 banques d'accueil accessibles aux agents et au public avec notamment : mobilier à hauteur, espace de manœuvre PMR. Une de ces banques d'accueil est à la disposition des services de l'Hôtel de ville qui ne peuvent accueillir du public dans les étages,
- Réaménagement de la cellule décès avec création de 2 banques d'accueil accessibles aux agents et au public ainsi que 2 bureaux accessibles pour les agents avec notamment : mobilier à hauteur, espace de manœuvre PMR.

En 2017

- Installation d'une rampe d'accès pour compenser les 2 marches de l'entrée principale,
- Création de sanitaires accessibles pour les agents de l'état civil dans un nouveau local et réaménagement des sanitaires à destination du public et des autres services de la ville avec notamment : aménagement d'un cabinet d'aisance adapté, lavabo et équipement à hauteur, espace de manœuvre PMR, alarme avec flash lumineux,
- Aménagement d'un espace de réunions internes et pour des entretiens professionnels, avec notamment : espace de manœuvre PMR, mobilier à hauteur, boucle magnétique.

En 2018

- Mise aux normes de l'ascenseur avec remplacement de la cabine dans la gaine existante ainsi que des portes et commandes palières .

Les travaux d'accessibilité de l'Hôtel de ville ont fait l'objet d'une demande de financement au FIPHFP (Fond pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

M. LEOPOLD signale que dans le cadre des travaux d'accessibilité de l'Hôtel de ville, il serait souhaitable de mettre en place une balise sonore pour indiquer l'entrée, l'accueil et les horaires d'ouverture.

M. DELIME souligne également l'importance de la formation du personnel à l'accueil des publics et propose qu'un plan de formation soit envisagé avec les membres associatifs de la Commission.

Mme ENAUX-BOHL indique à ce sujet que des formations ont été organisées dans le cadre du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Mme WEBERT indique également que des actions de formation / sensibilisation ont été organisées en direction des agents de Metz Métropole et du réseau Le Met', notamment la journée Accessibilité Le Met' le 14 juin dernier.

Point 2 : Intervention auprès des scolaires

Challenge piétons 2017 et perspectives 2018

Le jeudi 1er juin 2017, place de la République, la Ville de Metz avec l'Inspection Académique ont organisé pour la treizième année consécutive "Le Challenge piétons". Cette manifestation est appréciée des Messins qui y voient là une action concrète de la Ville en faveur de la sécurité routière et la sécurité des enfants.

Cette manifestation a pour objectif de réduire l'accidentalité des jeunes piétons, d'augmenter l'autonomie des enfants dans la rue et s'inscrit dans le cadre de l'Attestation de Première Éducation à la Route (A.P.E.R.) délivrée à l'école primaire.

A noter que le Challenge piéton est la conclusion d'une action d'éducation menée durant toute l'année scolaire, les classes messines concernées bénéficiant de séances théoriques de sécurité routière en classe puis de séances pratiques sur la piste d'éducation routière située dans le parc du Bon Pasteur à Borny. Cette année la piste a fait l'objet de travaux de réfection notamment pour mettre aux normes les traversées de chaussée avec abaissement de bordures et bandes d'éveil de vigilance.

Le challenge piétons qui s'inscrit dans cette démarche global réunit sur une journée plus de 900 enfants des classes messines de CE1 qui sont amenés à parcourir un itinéraire jalonné dans les rues de Metz et à participer aux ateliers présents sur la place de la République.

Ces ateliers ont pour but de sensibiliser les enfants dans les domaines de la sécurité et du déplacement en Ville.

Cette année, comme en 2016, un stand "déplacement des piétons déficients visuels" et un stand "handisport" ont été mis en place :

- Le stand "déplacement des personnes déficientes visuelles" a été animé par l'association les auxiliaires des aveugles, l'association des chiens guides du Grand Est et l'Institut d'éducation sensorielle - Une douzaine de personnes ont été mobilisées.

Les enfants ont notamment été mis en situation en cheminant les yeux bandés

- Le stand "handisport" a été animé par le comité départemental handisport - 2 personnes mobilisées.

Les enfants ont pu découvrir les activités fléchette pendulaire et sarbacane handisport.

En 2018, le challenge piéton aura lieu le jeudi 7 juin et deux ateliers de sensibilisation au handicap pourront également être envisagés. Les membres de la Commission sont invités à faire leurs propositions.



Actions de sensibilisation

La Ville de Metz souhaite mettre en place une semaine de sensibilisation à la différence dans 5 écoles primaires de Metz qui se déroulera du 11 au 15 décembre 2017.

Les interventions seront assurées par l'association LADAPT avec comme support la Handi'malette : 1 séance de préparation avec l'enseignante, 1 séance de 2h avec les enfants dans la classe.

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants à la différence et au handicap par le jeu, la musique, les films, les échanges et la lecture,
- Permettre de changer les regards, vaincre les appréhensions,
- Faciliter, favoriser l'accueil des élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires,
- Favoriser le vivre ensemble.

Contenu de la Handi'malette et fonctionnement d'un atelier :

- Matériel pédagogique : jeux, albums, livres, DVD et CD sur le handicap, adapté en fonction de l'âge des enfants,
- Exercices de mise en situation concrète,
- Dialogue avec du vocabulaire adapté et préparé par rapport aux enfants rencontrés.

Présentation du film d'animation la Bulle de Léna

Ce court métrage a été réalisé dans le cadre du conseil municipal des enfants en partenariat avec une startup de TCRM Blida "Les courtisans".

Mme WERGNET fait remarquer que ce film aurait pu être sous-titré pour être accessible aux personnes déficientes auditives.

Point 3 : Culture

Partenariat Office de Tourisme / APF / Ville de Metz - Visites guidées de Metz en Joëlette

Cinq visites guidées de Metz en Joëlette ont été organisées au cours de l'été (vendredi 9 juin visite presse, mercredi 5 juillet, jeudi 20 juillet, mercredi 2 août, jeudi 24 août).

Quatre personnes à mobilité réduite ont participé à ces visites.

Cette initiative a reçu le Prix "Coup de coeur" de la catégorie "Culture et loisirs" du concours Villes Amies des Aînés 2017 "Bouger et agir dans sa ville!"



Mme WEBERT souhaite que les autres communes de Metz Métropole puissent également être destinataires des informations sur ce type d'initiative.

Mme WEBERT suggère d'envisager la mobilisation de volontaire du service civique pour ce type d'action.

M. LEOPOLD précise que l'intérêt est également d'envisager des visites dans des endroits plus inaccessibles, exemple les hauteurs de Bellecroix.

Mme ZEWE indique qu'une réunion bilan va être organisée en décembre/janvier avec l'Agence Inspire Metz - Office de tourisme et l'APF afin de définir les suites à donner.

Partenariat Centre Pompidou-Metz - Visites guidées à destination des personnes handicapées

En 2016, une convention de partenariat de 3 ans a été établie entre le Centre Pompidou-Metz et la Ville de Metz. L'objectif est de permettre l'accès à l'art au plus large public et notamment aux personnes (seniors et/ou handicapées) plus isolées et/ou qui ne se déplaceraient pas sans l'aide d'un tiers ou de moyens adaptés.

Suite à la réunion du 26 septembre avec les représentants associatifs de la Commission Communale pour l'accessibilité, deux visites de l'exposition Fernand Léger ont été organisées :

- Le 20 octobre une visite guidée à destination des personnes à mobilité réduite et notamment des personnes qui ont besoin d'un tiers pour se déplacer.

8 personnes à mobilité réduite et 10 accompagnateurs étaient présents.

- Le 25 octobre, une visite guidée à destination des personnes déficientes auditives communiquant en langue des signes.

22 personnes déficientes auditives étaient présentes.

Mme WERGUET signale que cette visite a été très appréciée des personnes déficientes auditives.

Mme ZEWE indique que d'autres visites seront organisées en 2018 et que des visites à destination des publics déficients visuels et intellectuels pourront être envisagées.

M. DELIME précise que pour le public déficient intellectuel une préparation en amont est nécessaire et que le contenu doit être moins ambitieux et plus interactif.

Mme WEBERT souligne l'intérêt de cette initiative qui permet de mieux identifier les besoins des usagers et les solutions à mettre en œuvre.

Mme MIGAUD signale que le Centre Pompidou-Metz organise des visites familles et qu'il serait intéressant d'en informer les établissements spécialisés afin que des parents d'enfants en situation de handicap puissent y accéder.

M. CAMBIANICA fait part des difficultés à lire les textes explicatifs des œuvres qui sont positionnées parfois bas pour une personne debout et qu'il serait souhaitable de les incliner.

Présentation des actions portées par les bibliothèques-médiathèques à destination des personnes en situation de handicap

L'ensemble des bibliothèques-médiathèques font l'objet d'aménagement pour améliorer leur accessibilité et sont inscrites dans la programmation de l'Ad'AP :

- Médiathèque Verlaine (Pontiffroy), en l'absence d'ascenseur, toutes les collections ont été mises au rez-de-chaussée et des travaux d'amélioration au niveau de l'accueil sont prévus en 2018,
- Médiathèque Jean Macé (Borny), les travaux d'accessibilité ont été achevés et une attestation a été délivrée en 2017.

En 2016, les bibliothèques-médiathèques ont proposé 55 séances d'accueil en direction d'adultes et d'adolescents en situation de handicap.

Deux axes de travail sont prioritaires : l'accueil d'adultes déficients moteurs (Association des Paralysés de France - APF) et d'adultes déficients mentaux.

Plus de 60 accueils ont été dédiés aux enfants en situation de handicap (travail en direction d'enfants autistes et avec l'Institut national de jeunes sourds - INJS).

Ce travail d'accueil est également dirigé vers des structures non-messines.

Les bibliothèques-médiathèques disposent également de supports et équipements adaptés au public déficient visuel ou auditif :

- Livres en braille, livres en gros caractères, livres audios avec des textes lus par des comédiens professionnels, (Médiathèque Verlaine)
- Ebooks et liseuses (Verlaine Services Numériques)
- DVD avec Audio description
- Films français ou étranger avec sous-titrage français

Les ouvrages peuvent être mis à disposition, à la demande, sur les différents sites.

Les bibliothèques-médiathèques mettent à jour un site Internet <http://bm.metz.fr/> où les informations présentées peuvent être agrandies à l'aide du raccourci clavier CTRL +. Ce site Internet va néanmoins faire l'objet d'une réflexion à venir et sera davantage accessible.

Mme VALENTIN-BEMMERT formalise un nouveau projet d'établissement pour les bibliothèques-médiathèques incluant un positionnement en relation avec les missions des bibliothèques. Le public éloigné de la lecture pourra être un des axes proposé.

M. DELIME signale qu'il peut mobiliser des étudiants pour développer des projets. Il se tient à la disposition des bibliothèques-médiathèques en cas de besoin.

Mme ZEWE indique qu'un groupe de travail va être constitué afin de contribuer à améliorer l'accessibilité des services bibliothèques-médiathèques et de réfléchir aux services qui pourraient être proposés. Une date de réunion sera prochainement proposée aux membres associatifs de la Commission communale pour l'accessibilité.

Point 4 : Divers

Place de la Gare

M. BERNET, Mme HENRY et d'autres usagers déficients visuels avaient fait part de leurs difficultés à s'orienter place Charles de Gaulle, notamment entre la gare et les arrêts Mettis et bus.

Le 3 juillet 2017, une réunion sur site a été organisée avec une dizaine d'usagers et les services de la Ville de Metz et de Metz Métropole.

Le 29 septembre 2017, un compte rendu réalisé avec la contribution des usagers a été adressé au Pôle Mobilité de la Ville de Metz et au Pôle Mobilité et Déplacements de Metz Métropole. Ce compte-rendu précise les difficultés rencontrées par les usagers ainsi que les solutions qui pourraient être étudiées.

Place Saint Nicolas

Mme HENRY signale que l'absence de repère au sol ne permet pas aux usagers déficients visuels de circuler sur cette place qui vient d'être réaménagée.

M. ANCIEN a proposé au pôle mobilité de la Ville de Metz d'organiser une réunion sur site afin :

- de préciser les difficultés rencontrées place Saint-Nicolas
- d'envisager si possible des solutions à mettre en œuvre sur l'aménagement déjà réalisé place Saint-Nicolas
- de définir les solutions à mettre en œuvre dans les aménagements à venir

Liste des ERP accessibles et ayant élaborés un Ad'AP

La Commission communale pour l'accessibilité a pour obligation de tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public ERP situés sur le territoire communal qui ont élaboré un Ad'AP et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Mme ZEWE indique que la Mission Ville pour tous a engagé des démarches par auprès de la DDT et du service urbanisme de la Ville pour mettre en œuvre cette obligation.

Rapport de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA)

Mme ZEWE informe que le rapport annuel de la CCA sera présenté au Conseil Municipal de janvier 2018.

La séance est levée à 16h40 et les participants sont invités à visiter la bibliothèque-Médiathèque Verlaine accompagnés de Madame Florence LACROIX-SPINNEWYN, responsable du site.

Pour le Président
de la Commission Communale
pour l'Accessibilité de la Ville de Metz
L'Adjointe Déléguée,



Agnès MIGAUD